



Pour que les salariés prennent le contrôle des Instances Représentatives du Personnel

Appel à candidature

Sections RENAULT
N° 74 4 septembre 2017

Elections à Guyancourt et Aubevoye

A l'occasion des élections professionnelles de novembre 2017 qui détermineront les syndicats habilités à négocier les accords d'entreprise, le syndicat SM-TE ouvre ses listes à tous les salariés, femmes ou hommes, soucieux de la communauté de travail et du devenir de Renault SAS.

Les ordonnances vont transformer le rôle des syndicats dans l'Entreprise

Le Peuple a voté, les urnes ont parlé.

Nouveau président, nouveaux députés, nouvelle politique.

Le code du travail sera réformé, nous en connaissons maintenant les termes. **Tout le monde a compris qu'il est réécrit par les DRH des grands groupes, pour faciliter le travail des DRH des grands groupes.**

L'agilité des uns se fera sur la précarité des autres.

Tel n'est peut-être pas le choix du salarié, mais tel est bien celui de l'électeur. Et au bout du compte ce n'est pas le syndicat qui décide, c'est bien le Politique.

Une ère nouvelle s'ouvre désormais

Nouveau code du travail, nouveau dialogue social. La généralisation du *Comité Social et Economique* (CSE) donne le coup de grâce aux instances officielles qui régissaient le « dialogue social » dans l'Entreprise : Délégués du Personnel (DP), Comité d'Etablissement (CE), Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT).

Une ère nouvelle s'ouvre au Technocentre : les élections du mois de novembre seront l'occasion d'un grand renouveau : nouvelles instances, nombreux départs de représentants de longue date à la faveur des départs en DA ou en retraite, ouverture aux femmes à la faveur de la loi Rebsamen.

Pour que ces changements engagés par la loi El-Khomri et aggravés par les ordonnances, porteur de renouveau autant que de menaces, ne se transforment pas en grande catastrophe pour le salarié, celui-ci doit s'engager syndicalement sans attendre :

L'état normal du salarié c'est d'adhérer à un syndicat par sa cotisation. C'est ainsi qu'il en prend une part de contrôle, le libérant du risque de prise de contrôle par d'autres financements au service d'autres intérêts.

La vitalité du salarié, outre l'atteinte de ses KPIs, doit se manifester aussi par sa participation à la vie sociale et syndicale. Les salariés n'ont pas à se pincer le nez à l'évocation de l'idée de syndicalisme, qui est une noble cause : il a le soin du *bien commun* qu'est l'Entreprise !

La tentation existe d'attendre encore un peu, pour voir ... Non.

Les nouvelles instances vont démarrer très vite, et **dans ce contexte, le contrôle des syndicats, soit par les salariés soit par le patronat, est un enjeu crucial à court terme.**

Le SM-TE ouvre ses listes de candidats à toutes les femmes et tous les hommes qui conçoivent la représentation du personnel comme un service aux autres, soit pour être élu(e), soit pour compléter les listes en tant que soutien.

Principales conditions pour être candidat(e) si on est salarié(e) Renault :

- Etre inscrit(e) sur les listes électorales de l'établissement de Guyancourt et Aubevoye
- Avoir un an d'ancienneté à la date du scrutin de novembre 2017

Principales conditions pour être candidat(e) si on est salarié(e) prestataire :

- Avoir opté pour l'exercice du droit de vote au sein de l'établissement
- Etre présent depuis au moins 24 mois continus dans les locaux de l'établissement

A retourner à : sm-te@travaillonsensemble.org

Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

Je souhaite être candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections

Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE : _____

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org